



Habitat participatif

La commune d'Ambazac vous invite à passer à l'action



Qu'est-ce qu'un habitat participatif ?

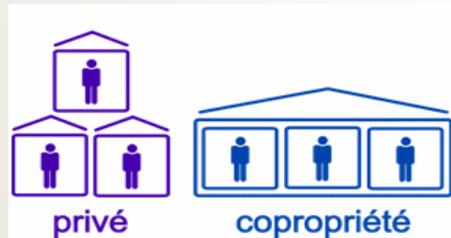
- Un groupe de **futur(e)s voisin(e)s** décide de la **conception** et de la **gestion d'un ensemble immobilier** construit **spécialement pour eux**.



Qu'est-ce que l'habitat participatif ?

« *Bien vivre ensemble, chacun chez soi* »

- L'ensemble immobilier est composé de **logements privés** et d'**espaces destinés à un usage commun**.





Qu'est-ce que l'habitat participatif ?

- Le projet s'appuie sur **des valeurs partagées** par l'ensemble des futur(e)s voisin(e)s

Convivialité

Démocratie

Écologie

Lien social

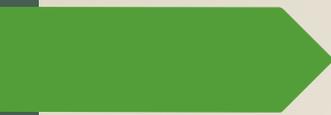
Mixité



Qu'est-ce que l'habitat participatif ?

Une diversité de statuts pour les habitants

- Locataire du parc social (HLM)
- Locataire du parc privé
- Locataire en accession sociale à la propriété
- Propriétaire



Les atouts de l'habitat participatif

- Une **aventure collective**
 - Un cadre **créatif et collaboratif**
 - Un habitat **plus convivial, plus écologique, plus économique tout en étant adapté aux besoins de chacun(e)**
 - Un juste **équilibre** entre le privatif et le collectif
- 



Les points de difficultés

- Durée du projet
 - Passage du stade de l'intention à la réalisation
 - Adaptation du projet aux contraintes
 - Statut juridique
 - Aspects financiers
- 

Participer à un projet d'habitat participatif

- Mise en commun des compétences, savoirs et envies de chacun
- Décisions prises collectivement
- Contribution personnelle nécessaire à la dynamique du groupe et à l'appropriation du projet





Merci pour votre attention

Information proposée dans le cadre des
Journées « Habitat et initiatives solidaires »
proposées par l'association Dessine-moi un logement
en partenariat avec la municipalité d'Ambazac
avec le soutien de l'université de Limoges, de la
communauté d'agglomération Limoges Métropole et
la Région ALPC

